



Compte rendu Assemblée Générale 25 septembre 2021

Présents :

Les clubs : Troyes OS Noës, Moussey CS, Romilly Sports 10, AS du Tertres, Troyes Jeune Garde, Bar sur Seine FJ, St André ASTT, TT Saint Mesmin, Romilly-Villenauxe CAP, Brienne CP.

Le Bureau : Patrick LOMBARD, Pierre-Alexandre COUSIN, Francine GUTH, Claudie LARCHER, Dominique MAITROT, Hervé VAZART, Joris WORONOVYCZ.

L'agent de développement : Christophe DO.

Les invités :

Philippe BOLMONT, Vice-Président de la Ligue Grand Est Tennis de Table, délégué en charge de l'animation, du développement et de la Promotion.
Sibylle BERTAIL-FASSAERT, Vice-Présidente du Conseil Départemental, chargée des Sports.
Claire JUIN et Jérémy BIGET, vérificateurs aux comptes du CATT.

Excusés :

Le club : Aix en Othe SDDTD (et Nicolai COK).
L'invité : Mr Jacques DOMONT Président du Comité Départemental Olympique et Sportif Français.

Absents : les clubs La Chapelle St Luc et ASATT.

Patrick LOMBARD ouvre la séance à 9 h 35.

1 – Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – Rapport Moral du Président (Patrick LOMBARD - Voir annexe)

Malgré les deux dernières années difficiles, les clubs montrent leur volonté de faire repartir le tennis de table dans l'Aube en organisant pendant les deux mois d'été et en ce début de saison, beaucoup d'actions variées (porte ouverte, tournoi, promotion de notre sport...). Ce qui montre qu'il est possible d'organiser des manifestations en juillet.

« La première priorité du Comité de l'Aube de Ten-

nis de Table (CATT) est de faire revenir nos licenciés des années précédentes. Bien sûr sans oublier d'attirer de nouveaux publics par des manifestations promotionnelles ».

Patrick rappelle les plus importantes actions mises en place pour relancer notre sport :

- Le Ping Tour qui s'est arrêté à Troyes le 10 août avec un véritable succès. 200 visiteurs.
- Le championnat amical par équipes sur deux journées.
- Le Pass Sport et la Carte Passerelle pour favoriser la licenciation.
- Le renouvellement du partenariat avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP).

Il souhaite que cette nouvelle saison soit un tremplin pour l'avenir pongiste aubois.

3 – Bilan financier (Hervé VAZART - voir les annexes)

Le compte de résultat du 01 juillet 2020 au 30 juin 2021.

* Produit : 28 842,14 € - Charges : 22 421,61 € = résultat : 6 420,53 €.

Malgré les confinements, le salaire de Christophe DO, agent de développement à mi-temps au CATT a été maintenu intégralement.

L'ordinateur du bureau a été remplacé.

Les institutions sont remerciées pour nous avoir soutenus pendant la crise sanitaire en nous attribuant des subventions et des aides de soutien.

Le bilan exercice 2020-2021 : Total actif et passif : 35 730,04 € (dont livret A 34 352,81 €).

Rapport des vérificateurs aux comptes Exercice 2020-2021 (Claire JUIN et Jérémy BIGET)

Un contrôle des comptes consolidés CATT pour l'exercice clos le 30 juin 2021 sur la base du référentiel comptable, a été procédé. Aucune anomalie signi-

ficative n'a été relevée sur les documents présentés. Les comptes clos au 30 juin 2021 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du CATT.

Ces trois pièces comptables précédentes ont été validées par vote à l'unanimité.

Le budget prévisionnel saison 2021-2022.

Ce budget a été créé en rapport aux années précédentes et en tenant compte d'une baisse de subvention concernant l'emploi.

Mme Sibylle BERTAIL-FASSAERT nous informe qu'il est fort probable que le Conseil Départemental soutienne les associations en maintenant le montant des subventions malgré les baisses d'adhérents. M. Philippe BOLMONT : la convention de développement avec la Ligue du Grand Est Tennis de Table (LGETT) sera votée au prochain Conseil de Ligue. Elle sera simplifiée avec le but de relancer l'activité.

Les comités auront l'opportunité d'acquérir 1 300 €. En choisissant deux actions obligatoires sur trois proposées 1000 € + si la troisième est mise en place 300 €.

retrouver des cadres (entraîneurs)
détection des jeunes sportifs de talent
recrutement chez les scolaires

Les Comités devront tourner sur les trois activités sur deux saisons.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Les tarifs du CATT :

Ils sont identiques à ceux de la saison 2020-2021. Les clubs ont été exempts de la cotisation départementale pour cette saison particulière, mais elle est rétablie pour la saison 2021-2022 aux mêmes tarifs que la saison 2018-2019.

Question : pourquoi le tarif de licences cadets et minimales est si élevé (16,10 €) par rapport aux autres catégories.

Hervé rappelle que les tarifs ont été établis en compensation des pertes financières du CATT à l'application des tarifs de la LGETT au moment de la fusion des trois anciennes régions.

Hervé est remercié de son travail bien tenu et de son implication dans ses fonctions de trésorier.

4 – Bilan des commissions.

Commission sportive (Joris WORONOVYCZ et Dominique MAITROT)

Joris est très impliqué dans ses fonctions de nouveau Président de cette commission qui fonctionne avec beaucoup de personnes.

La saison 2020 – 2021 a été très courte, freinée par les obligations sanitaires. Nous devons tous s'adap-

ter à la reprise des activités.

Le championnat jeune : la saison dernière, en concertation de tous, le règlement sportif a été revu, mais n'a pas pu être mis en place. Il est plus homogène entre jeunes débutants et plus confirmés. Avec l'accord de cette assemblée présente, il sera appliqué pour cette saison.

Le championnat amical par équipes : Le CATT met en place cette manifestation sur les deux dates (25 septembre et 03 octobre 2021) du championnat de France par équipes prévues que pour le niveau national. L'organisation sportive a pu être créée grâce à un travail en commun de plusieurs bénévoles. Il est ouvert à tous les licenciés (traditionnels et promotionnels).

Certains clubs regrettent qu'il ne soit pas homologué avec les résultats entrés dans le SPID.

Après débat et vote, le délai étant trop court, le règlement est maintenu. La deuxième journée restera amicale et non comptabilisée dans le SPID. Les clubs sont invités à inscrire d'autres équipes pour la 2ème journée.

Commission technique (Francine GUTH et Christophe DO)

Parole de Francine :

En cette « drôle de période d'incertitude », merci à l'ensemble des clubs qui ont fait l'effort de maintenir un lien avec leurs licenciés et qui ont continué l'accueil des jeunes joueurs, ainsi que l'accueil du salarié du Comité de l'Aube, Christophe DO.

Le plan d'action de cette commission depuis deux saisons consiste à soutenir les clubs qui ne possèdent pas d'entraîneur diplômé. Et donc, de soutenir, aider et former les bénévoles qui encadrent les jeunes.

Bien évidemment, nous n'oublions pas les « grands clubs » aubois en organisant les stages, journée de détection ... dans leurs locaux. Merci à leurs dirigeants pour leur disponibilité.

La prochaine journée de détection ouverte à tous les enfants de moins de 11 ans aura lieu samedi 02 octobre. Le matin à Romilly sur Seine et l'après-midi à Troyes OS-Noës.

Merci encore pour votre dévouement au tennis de table.

Interventions dans les écoles :

Elles ont été mises en place par les clubs ou par l'initiative du CATT.

Très souvent le Comité intervient dans des écoles et prépare un rapprochement avec les clubs locaux.

Arcis-sur-Aube (Ecole Aurillac) : 4ème année d'intervention pour cette école dans le COSEC d'Arcis sur Aube. Des élèves toujours très enthousiastes à l'idée de venir pratiquer le tennis de table

malgré une ½ heure de marche à pieds. La liaison entre école et club reste notre priorité.

Bar-sur-Aube (Ecole Arthur Bureau) : Toute première intervention avec l'école primaire. L'association de la Jeune Garde de Bar-sur-Aube avait mis à disposition un local à quelques pas de l'école, permettant ainsi aux écoliers de pratiquer le tennis de table.

Brienne-le-Château (Ecole Théophile Gauthier) : Intervention prévues en période 2 (Novembre à Décembre) reporté en janvier 2021 en raison du COVID.

Bar-sur-Seine (Ecole Privée Henri Breton) : Première intervention dans un établissement privé.

Pendant les séances, Christophe forme les enseignants. Il leur démontre que les ateliers sont très simples à mettre en place.

Les clubs de Romilly-Villenauxe CAP et de Romilly Sports 10 informent intervenir depuis plusieurs années le premier dans une école/5 classes, et le second dans une maternelle/2 classes.

Les stages :

3 Stages organisés du 17 au 20 février 2020 ont regroupé 42 participants 8 clubs aubois.

3 Stages Toussaint du 19 au 21 octobre ont regroupé 32 participants 6 clubs aubois.

Formations de cadres de l'Aube :

L'emploi du temps devenu chargé le mardi et mercredi soir, seulement une séance a pu se tenir le temps d'un mercredi 19 février 2020. Quatre participants.

Actions pour les clubs :

Les plus grands clubs de l'Aube dans lesquels nous sommes intervenus les saisons précédentes, ont montré qu'ils possédaient déjà un très bon accompagnement de leurs jeunes. Il a donc été décidé que les interventions seraient plus ciblées en direction des clubs ne possédant pas l'encadrement nécessaire d'un bon accueil de jeunes.

* Brienne-le-château : 5 séances. Entre 8 et 11

jeunes participants accompagnés de quatre encadrants briennois se relayant.

* Bar-sur-Seine : 4 séances. 48 participants.

* Aix-en-Othe : 5 séances. 40 participants.

* La-Chapelle-Saint-Luc : 1 séance seulement suite à la crise sanitaire. 10 participants.

* Saint-Parres-aux-Tertres : 2 séances.

Clubs satellites :

Saint-Parres-les-Vaudes (le mercredi soir de 17h45 à 18h45). 1 séance.

Des séances ont été prévues à Verrières et Estissac. En raison de la COVID, aucune salle n'a été disponible.

Intervention dans les sections loisirs

Dans la continuité des années précédentes, nous renouvelons notre partenariat avec deux associations non affiliées FFTT contactées par Patrick Lombard depuis 2016.

L'association de loisirs de Saint-Parres-les-Vaudes et l'Association sportive de Verrières ont adhéré en novembre dernier au dispositif club satellite.

Il est prévu une présence de Christophe une fois par trimestre dans les entraînements, une invitation systématique des jeunes aux stages Comité, aux championnats jeunes et celle de leurs encadrants à la formation des encadrants du Comité.

Entraînement de deux jeunes élites

Grâce à un partenariat entre la LGETT, le CATT et le club Romilly-Sports 10, Christophe DO a assuré 10 séances d'entraînement spécifique d'avril à juin 2021 avec Maho GIRARD et Sonaly ROBIN, repérés jeunes espoirs au pôle régional.

Il est regretté que Maho se mette en retrait pongiste en ce début de saison.

Pour la nouvelle saison :

Des stages pour la toussaint 2021 sont prévus au Troyes OS-Noës :

Lundi 25 octobre 2021 : poussin(e)s / benjamin(e)s.

Mardi 26 et mercredi 27 octobre 2021 : minimes / cadet(te)s.

Jeudi 28 octobre 2021 : tout public.

En fonction du nombre d'inscrit(e)s, et si des clubs repèrent des jeunes de 14/15 ans en appétence au tennis de table, une proposition « junior(e)s » sera faite.

Le TOP de détection : ouvert à tous de 5 ans à 10 ans samedi 02 octobre 2021

Le matin à Romilly sur Seine (Romilly Sports 10) – l'après-midi à Troyes (Troyes OS-Noës).

Les journaux locaux parlent souvent de sections ping dans le rural qui fonctionnent bien. Il est suggéré de voir avec eux ce qui peut être fait ensembles.

Francine milite pour offrir des goodies qui ont rapport avec notre sport.

La Ligue propose des kits de conseils et de matériel éducatif d'entraînement au prix de 100 €. Il est suggéré d'en offrir. Sibylle BERTAIL-FASSAERT préconise de l'inscrire dans notre demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Commission développement et des féminines (Hervé VAZART)
Statistiques.

A cause de la COVID, le nombre de licenciés est en grande baisse par rapport aux autres années, surtout au niveau des jeunes. L'Aube a perdu aussi le club de Bayel.

Relance de nos clubs pour la nouvelle saison.
Entre autres actions, des portes ouvertes ont été organisées par divers clubs aubois. Il leur est conseillé de prévenir le CATT dès qu'ils mettent en place des actions afin de bénéficier d'aide de relance.

Manifestation féminine :

Les clubs sont incités à organiser une action féminine avant la fin de l'année 2021. Des cadeaux seront offerts et le remboursement de la licence à hauteur de 20 € pour les primo licenciées.

Commission financière (Hervé VAZART)

Hervé fait appel à candidature afin d'avoir avec lui un(e) vice trésorier(ière), sans succès.

Patrick et l'assemblée le remercie de son travail et des comptes parfaitement tenus.

Patrick a créé une cellule spéciale pour gérer et écrire les dossiers de subventions, afin de réfléchir à mettre dedans des actions que nous prévoyons de réaliser, et tenir compte des directives.

Les membres de cette cellule sont : Hervé VAZART, Patrick LOMBARD, Francine GUTH, Claudie LARCHER.

Une réunion a eu lieu le 21 septembre 2021.

Commission d'arbitrage (Claudie LARCHER et Jean Claude LIEBON)

Cette commission ne semble pas très visible, voire pas très utile dans le paysage pongiste, pourtant, elle a un rôle primordial dans le bon déroulement des compétitions.

Point arbitrage : Elle est en relation régulière avec la commission régionale d'arbitrage. Elle informe systématiquement les clubs, les membres du CATT et les pongistes concernées des dernières informations, des modifications... Elle répond aux questions règlements posées par quiconque...

Point formation : Pendant toute cette saison et même pendant les confinements, il a été communiqué à plusieurs reprises auprès des clubs et des licenciés, des formations d'arbitre régional, de JA1 et JA2, de SPID V2, du colloque, ...organisées par la Ligue Grand Est en présentiel, et surtout en visioconférence.

Très peu d'aubois y ont participées.

Beaucoup d'arbitres régionaux et de JA1 aubois sont en 3ème année d'inactivité. Pour l'instant, suite aux problèmes COVID, la Ligue considère que cette saison est une saison blanche mais les intéressés doivent impérativement ou participer au

colloque annuel LGETT prochain, ou suivre une formation de leur grade pour éviter d'être en position « inactif ». Beaucoup de clubs seront pénalisés pécuniairement s'ils ne se régularisent pas.

Appel à candidatures : n'étant que deux JA2/JA3 a officié dans l'Aube (Franck BRUN le faisant pour la région), Claudie fait part à nouveau de son inquiétude de ne pas avoir d'autres personnes pour les seconder.

A la réunion du CD du 14 septembre, il a été suggéré de prospecter pour avoir au moins 5 candidats afin d'organiser une formation de JA2 dans l'Aube. Elle sera gratuite.

Il est fait remarquer que ces formations manquent de clarté et n'incite pas à y participer. Il est suggéré d'écrire un référentiel succinct et de le diffuser afin d'attirer des candidats.

La formation d'initiateur de club (IC) : elle sera mise en place pendant les stages. Les clubs sont encouragés à envoyer des candidats.

Commission de communication (Pierre-Alexandre COUSIN et Jean Claude LIEBON)

Jean Claude demande aux dirigeants de club de faire attention à l'adresse mail au moment de valider les licences. Cette information est obligatoire.

SPIDV2 : La Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) a renouvelé son logiciel de gestion, le SPID V2. Il est plus intuitif mais les dirigeants doivent s'y habituer. En cas de soucis, il est conseillé de s'adresser à la LGETT.

GIRPE : le nouveau GIRPE (qui permet d'aider à gérer une compétition par équipes) est disponible.

Facebook : Pierre-Alexandre va réactiver la page Facebook du Comité. Il y publiera les informations. Les actions de l'été y figurent déjà.

Il est rappelé que le site du Comité est mis à jour régulièrement par Jean Claude.

Le nouveau logo du CATT : Pierre-Alexandre présente l'ébauche du nouveau logo qui donne une pointe de modernité. Il est en cours de réflexion et d'élaboration.



5 – Appel à candidatures pour étoffer les commissions

Un appel à candidature est fait dans l'assemblée, sans succès. Les personnes présentes sont déjà très investies dans leur club.

Les licenciés connaissent les clubs, mais peu le Comité.

Pour rappel, il n'est pas nécessaire d'être membre élu au CATT et de participer aux réunions. Les personnes peuvent entrer simplement dans une commission pour aider régulièrement ou ponctuellement.

Il est conseillé de créer une affiche avec des points qui donnent envie de venir aider. Cette affiche ou/et flyers seront présentés et distribués pendant des moments événementiels, dans un stand spécifique. Les clubs doivent aussi faire de la promotion.

6 – le Mérite Régional

La COVID ayant contrarié cette manifestation régionale, Philippe BOLMONT profite de cette assemblée générale. Il décore :

* Claire JUIN et Jérémy BIGET pour la médaille de bronze saison 2020-2021.

* Hervé VAZART pour la médaille d'or saison 2019-2020.

7 – Parole aux invités

Mr Jacques DOMONT Président du Comité Départemental Olympique et Sportif Français, étant retenu par d'autres obligations, s'excuse dans un courrier. Il rappelle que le mouvement sportif a fait bloc pour que le sport fédéral ne soit pas oublié par l'Etat pendant cette crise sanitaire mondiale sans précédent.

Le CDOS reste à notre service à travers de prestations qu'il est à même de nous apporter : mise à disposition de minibus, gestion salariale, reprographie, etc...

Sibylle BERTAIL-FASSAERT, Vice-Présidente du Conseil Départemental, chargée des Sports remercie le CATT de l'invitation et salue le représentant de la LGETT.

Le Comité fonctionne bien si les clubs fonctionnent bien. Ils impulsent et transmettent beaucoup de valeurs, ce qui est important pour les jeunes.

La saison 2021-2022, est une période de transition. C'est à nous d'être exemplaire au respect du protocole sanitaire.

Le Conseil Départemental est conscient et attentif de la situation et de la baisse d'adhérents.

Il a acheté trois minibus de 9 places dont un équipé pour des personnes en situation d'handicap. Ils sont mis à la disposition des Comités et des clubs pour permettre d'emmener les joueurs aux compétitions. Vu le succès de cette action, il est souhaité de ré-

server auprès du CDOS.

Les jeux paralympiques 2020 (en 2021) ont été un grand cru à la performance française avec de nombreuses médailles pongistes.

Le département s'est engagé pour les jeux olympiques 2024 dans le programme Terre de Jeux. Il offre la possibilité aux athlètes de plusieurs disciplines de s'entraîner en prévision des jeux. Le Centre Sportif est très apprécié.

Ce ne sera qu'une étape. Le département s'appuiera de la dynamique mise en place pour continuer le développement.

Sibylle BERTAIL-FASSAERT regrette le peu de féminines dans le tennis de table. Isa COK est une bonne représentation.

Il ne faut pas oublié de déposer les demandes de subvention auprès du Conseil Départemental. En cas de soucis, le personnel reste à notre disposition.

Philippe BOLMONT, Vice-Président de la Ligue Grand Est Tennis de Table, délégué en charge de l'animation, du développement et de la Promotion. A sa venue d'une réunion précédente, il était reparti avec le constat d'un ralenti de notre Comité. Il était inquiet pour notre avenir.

Aujourd'hui, il est rassuré de notre relance. Il va en informer les instances régionales.

La LGETT n'a pas lésiné sur les moyens pour soutenir les clubs et les comités pendant la COVID, et à la relance du tennis de table.

Elle met régulièrement des dispositifs de soutien, de conseil et de formations en direction des clubs, des Comités...en présentiel et en vidéoconférence.

Il rappelle les dates des compétitions régionales et aussi les actions

* L'été ping : une cinquantaine de clubs du Grand Est ont développé 95 actions.

* L'opération RentOping fonctionne jusqu'au 24 octobre, et sera sûrement prolongée. Trois entraînements gratuits avant de prendre une licence sont proposés aux jeunes afin d'essayer et de se familiariser dans un club.

* Ping santé en direction des clubs qui ont un établissement de santé à proximité dont des patients ont besoin de rééducation.

Quand il est pensé club, il est pensé compétition. Erreur. Il faut aussi prendre en compte le côté loisir.

Il conseille d'organiser des portes ouvertes et autres... pour la promotion des clubs. A la demande de ces derniers, la Ligue peut éditer des flyers à distribuer à diverses occasions.

La reprise de l'activité pongiste le plus normal pos-

sible est souhaitée.
(Des annuaires LGETT ont été distribués.)

8 – Questions diverses

Toutes les questions ont été posées tout au long de l'assemblée générale.

L'assemblée générale est clôt à 12 h 30 par un pot de l'amitié.

Patrick LOMBARD
Président du Comité de l'Aube
de Tennis de Table

Pierre Alexandre COUSIN
Secrétaire du
Comité de l'Aube de Tennis de Table